

SINCÈRES FÉLICITATIONS

EN un mois, ceux qui dans le monde font métier de rendre la justice ont fusillé le milicien Bassompierre, abattu 48 communistes grecs, acquitté Restitude Allari et condamné Marcelline Gronier à trois ans de prison.

Le premier avait aveuglément obéi à un maréchal (Pétain).

Les seconds avaient aveuglément obéi à un maréchal (Staline).

La troisième avait proprement assassiné la maîtresse de son mari.

La quatrième avait non moins proprement assassiné son amant.

De ces quatre jugements, on peut tirer quelques conclusions utiles à tout criminel présumé (et il ne faut jamais dire : Fontaine....), sur le comportement de la société à l'égard d'un meurtrier.

Tuer n'a pas toujours, comme on pourrait le croire, les mêmes conséquences pour l'assassin : l'égalité ne règne pas chez les victimes. Pour le meurtrier, il en va tout autrement.

L'important est de savoir choisir son moment.

Voici, à l'appui de cette théorie, deux exemples : Il y avait, en 1940, en France deux familles de cinq frères, qui ont vécu les aventures suivantes :

Au sein de la première famille, un jeune homme bien conseillé s'engage en 1941 dans la Milice. Il tue un terroriste et reçoit les félicitations du chef du gouvernement.

Puis, toujours bien conseillé, il part en 1943 pour l'Angleterre, s'engage dans les Forces Françaises Libres, tue un Allemand et reçoit les félicitations du chef du gouvernement (l'autre). Nommé commissaire dudit gouvernement en 1944, et toujours bien conseillé, il demande la tête d'un traître qui a combattu les Soviets avec la L.V.F., l'obtient et reçoit les félicitations du ministre de la Justice. Il va faire un voyage en Grèce en 1947, tue un partisan communiste et reçoit les félicitations du chef du gouvernement (grec).

Il revient en France en 1948, constate que sa femme le trompe, abat son rival, passe devant les assises de la Seine, est brillamment acquitté et reçoit les félicitations du président du jury.

Il a tué cinq personnes, mais s'il continue à être bien conseillé, il aura un jour ou l'autre la Légion d'honneur. En attendant, il vit paisible et considéré dans le château que ses quatre frères qui se sont établis crémiers en 1940 ont acheté à l'autre famille de cinq frères.

Car l'autre famille, insouciante, s'était avisée de vouloir

par Françoise GIROUD

tuer les mêmes cinq individus, mais dans un ordre différent.

Le premier frère, mal conseillé, s'engage en 1941 dans une organisation de Résistance. Il tue un Allemand. Et il est condamné à mort par les tribunaux français qui obéissent au chef du gouvernement.

Le deuxième prend le maquis, abat un combattant de la L.V.F. et se fait condamner à mort par les tribunaux qui obéissent au chef du gouvernement (le même).

Le troisième frère, qui croit avoir compris, s'engage alors dans la Milice en 1944, tue un



terroriste, se fait arrêter en août et condamner à mort par les tribunaux français qui obéissent au chef du gouvernement (l'autre).

Le quatrième s'engage alors dans les forces partisans grecques, se fait arrêter et fusiller comme otage, en mai 1948, parce que le ministre de la Justice, M. Ladas, a été abattu par un communiste.

Le cinquième décide de ne pas faire de politique, se retire en Eure-et-Loir, constate que sa femme le trompe, tue son rival et se fait condamner à trois ans de prison par les Assises de Melun.

C'est alors que la famille bien conseillée achète le château de la famille mal conseillée.

Moralité : Rien ne sert de tuer, il faut savoir tuer à point.

Si ces histoires vous attristent, rien ne vous interdit de penser qu'elles sont fausses. Ces frères n'étaient peut-être, après tout, que des cousins...